

Accompagnement à la scolarité

Guide pratique
Fiches familiales



Ministère de la Santé
et des Solidarités

Ministère délégué
à la Sécurité sociale,
aux Personnes âgées,
aux Personnes handicapées
et à la Famille



Sommaire

Accompagner son enfant dans sa scolarité



- 1** « Comment se servir des fiches familiales ? »
Méthodologie pour les accompagnateurs
- 2** « Suivre son enfant à l'école »
École / collège / lycée / enseignement supérieur (fiche de l'ONISEP)
- 3** « Pourquoi mon enfant ne doit pas "manquer" l'école »
- 4** « Je veux aider mon enfant dans sa scolarité : qu'est-ce que je peux faire ? »
École maternelle / école élémentaire
- 5** « Comment aider mon enfant dans son travail personnel ? » École élémentaire
- 6** « Mon enfant passe son temps sur Internet »
- 7** « Mon enfant entre au cours préparatoire » L'entrée au CP
- 8** « Comment favoriser le bien-être de mon enfant ? » Jusqu'à 11-12 ans
- 9** « Comment favoriser le bien-être de mon enfant ? » La période de l'adolescence
- 10** « Comment aider mon enfant à se familiariser avec l'écrit ? »
La lecture / école maternelle
- 11** « Comment aider mon enfant à apprendre à lire ? » La lecture / vers 6-7 ans
- 12** « Comment encourager mon enfant à lire ? » La lecture / de 7 à 11 ans
- 13** « Qu'est-ce que mon enfant va faire plus tard ? » Jusqu'à 11-12 ans
- 14** « Qu'est-ce que mon enfant va faire plus tard ? »
L'orientation / les années collège et les années lycée

D'autres fiches seront présentées au cours de l'année 2006

Comment se servir des fiches familiales ?

Méthodologie pour les accompagnateurs



Pourquoi ces fiches ?

Les fiches familiales, rédigées par une équipe interministérielle et partenariale, avec l'appui d'experts, cherchent à soutenir les familles dans leur effort pour créer des conditions favorables à la scolarité de leurs enfants. Elles proposent des pistes pour l'action et visent à faciliter les échanges, ainsi que la recherche d'informations.

Ces fiches abordent la scolarisation dans le cadre scolaire et ne traitent pas les besoins spécifiques que peuvent avoir certains enfants.

Elles sont destinées à tous ceux que l'accompagnement de la scolarité des enfants intéresse. Les accompagnateurs à la scolarité, les médiateurs entre les familles et l'école, notamment, peuvent les utiliser dans leurs relations avec les familles.

Les fiches familiales sont fondées sur les principes suivants :

- toutes les familles, chacune à sa manière, peuvent soutenir la scolarité de leurs enfants ;
- mais cela n'a rien de simple ni de facile : la « bonne distance » vis-à-vis de la scolarité des enfants est difficile à trouver ; il y a toujours pour les parents le risque d'en faire trop, le risque de ne pas en faire assez... ;
- c'est l'action de chaque jour qui soutient chez les enfants l'envie d'apprendre, la persévérance dans l'effort, la confiance en soi, l'espoir scolaire et l'espoir en l'avenir, y compris dans les situations compliquées ou difficiles ;
- s'informer, créer un cadre favorable pour son enfant, anticiper, organiser, tout cela contribue à renforcer les familles dans leurs compétences et à leur donner confiance en ce qu'elles peuvent faire pour accompagner la scolarité de leurs enfants ;
- les fiches cherchent à être aussi concrètes que possible pour outiller les familles et leur permettre de prendre toute leur place.

Les fiches familiales prennent en compte ce que certains spécialistes appellent la « triple autorisation » nécessaire aux apprentissages :

- l'enfant doit savoir que sa famille l'autorise à acquérir les savoirs qui vont lui être utiles, y compris s'ils diffèrent de ceux des parents ;
- lui-même doit s'autoriser à acquérir des connaissances qui ne sont pas celles de sa famille et, le cas échéant, à mieux réussir dans ses études que ses parents ;
- enfin, il doit accepter que ses parents soient différents de lui.

L'enfant doit être également placé par l'école dans des situations favorables à ses apprentissages (climat, organisation, méthodes, programmes...).

Comment se servir des fiches familiales ? (suite)

Méthodologie pour les accompagnateurs



Éditions Sicom 2006

En fonction de notre histoire et de notre parcours personnels, nous avons des représentations des familles avec lesquelles nous sommes en contact. Toutes les familles ont des compétences que nous devons prendre en compte. En tant qu'éducateurs, nous devons faire confiance aux possibilités de développement des enfants et des jeunes.

Comment un responsable de l'accompagnement à la scolarité, un accompagnateur, un médiateur... peut-il utiliser ces fiches ?

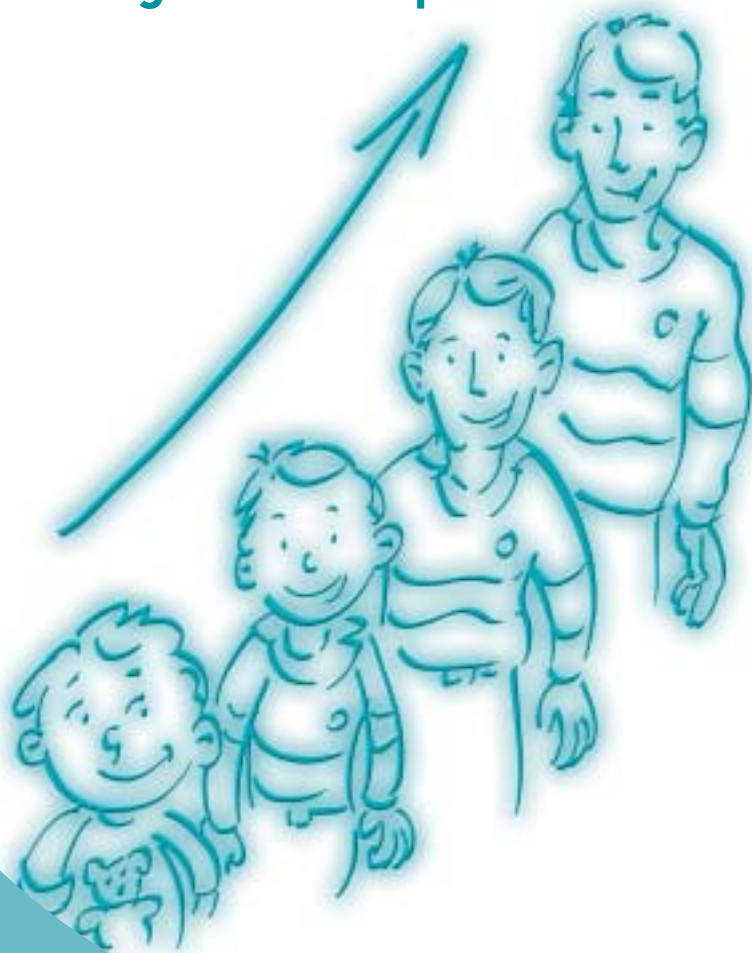
- proposer, quand on est coordonnateur ou porteur de projet, une réflexion collective sur les fiches aux accompagnateurs ;
 - inclure les fiches dans une réflexion plus globale sur les relations entre les familles et l'école ;
 - travailler sur les fiches avec lesquelles on se sent à l'aise et qui semblent correspondre aux besoins des familles et des enfants ; ne pas chercher à tout faire, à tout couvrir ;
 - considérer que les différents items dans les fiches sont des propositions pour la réflexion et l'action ;
 - se servir des fiches comme outils en fonction des questionnements et des attentes des parents ;
 - utiliser ces fiches pour favoriser chez les familles l'expression sur leurs choix, pour permettre l'action ;
- s'emparer des fiches, les compléter, les enrichir, les ancrer dans la réalité locale et ses ressources (référénts locaux, adresses d'institutions...).

Pour en savoir plus

- sur le système éducatif français : dossier documentaire sur les parents à l'école www.education.gouv.fr/thema/parents/default.htm, www.eduscol.education.fr, www.onisep.fr, www.cndp.fr ;
- sur les questions de santé et de prévention : www.inpes.sante.fr, www.eduscol.education.fr ;
- sur l'éducation des enfants : www.ecoledesparents.org ;
- sur les questions éducatives et le fonctionnement du système éducatif français, sur l'action des parents d'élèves : le site des fédérations et associations de parents d'élèves : www.fcpe.asso.fr, www.peep.asso.fr, www.apel.asso.fr ;
- sur les associations familiales et leurs actions : www.unaf.fr ;
- sur les services aux familles : www.point-infofamille.fr ;
- pour connaître le correspondant des REAAP dans son département : www.familles.org ;
- sur l'accompagnement à la scolarité : charte nationale de l'accompagnement à la scolarité (2001) et guide de l'accompagnement à la scolarité, fiches pratiques (2001) : www.education.gouv.fr.

Suivre son enfant à l'école

École / collège / lycée /
enseignement supérieur



L'école

L'école est obligatoire à partir de 6 ans. Les absences doivent être justifiées. L'école est organisée en trois cycles.

L'école maternelle

Inscription possible des enfants de 2 à 6 ans, à la demande des parents, en fonction des places disponibles.

- elle est une vraie école qui prépare aux apprentissages de l'école élémentaire à partir de jeux, de manipulations, de chants, de comptines... ;
- elle apprend aux enfants à vivre ensemble, à se respecter, à communiquer ;
- le(la) maître (maîtresse) est un(e) enseignant(e) qui est aidé(e) par un(e) agent(e) de la mairie pour les repas, la sieste des plus petits, les activités et la surveillance des enfants.

L'école élémentaire

L'école élémentaire est organisée en cinq niveaux : CP, CE1, CE2, CM1, CM2.

- l'enfant apprend à lire, écrire, compter ;
- l'enfant découvre le monde : l'histoire, la géographie, les sciences, une langue étrangère, l'informatique ;
- il pratique la musique, le sport et le dessin.

Le directeur d'école est un enseignant qui organise aussi la vie de l'école.

- les enseignants ne sont pas spécialisés par matière ;
- un enseignant est responsable de chaque classe ;
- les élèves en difficulté peuvent être aidés par des enseignants spécialisés.

L'école offre :

- des classes d'intégration scolaire (CLIS) qui accueillent des élèves en situation de handicap. Ces élèves, comme ceux qui ont des maladies durables, peuvent aussi fréquenter des classes ordinaires avec un projet d'accueil individualisé (PAI) ;
- des classes d'initiation (CLIN) et d'adaptation (CLAD) pour les élèves nouveaux arrivant en France qui ne connaissent pas le français.

le collège

Dirigé par un principal, le collège est obligatoire et comporte 4 classes regroupées en trois niveaux.

La classe de 6^e est le cycle d'adaptation pour s'intégrer au collège.

- un professeur différent pour chaque matière ;

Suivre son enfant à l'école (suite)

École / collège / lycée / enseignement supérieur



- de nouvelles matières : instruction civique, technologie, sciences physiques ;
- « l'heure de vie de classe » pour qu'élèves et professeurs parlent de ce qui se passe dans la classe ;
- 2 heures par semaine pour accompagner l'élève dans son travail personnel.

Les classes de 5^e et 4^e constituent le cycle central :

- en 5^e débute l'éducation à l'orientation ;
- en 5^e et 4^e, des itinéraires de découverte pour apprendre aux élèves à travailler en groupe sur un thème qui associe deux matières différentes ;
- en 4^e, l'élève apprend une deuxième langue vivante.

La classe de 3^e est le cycle d'orientation :

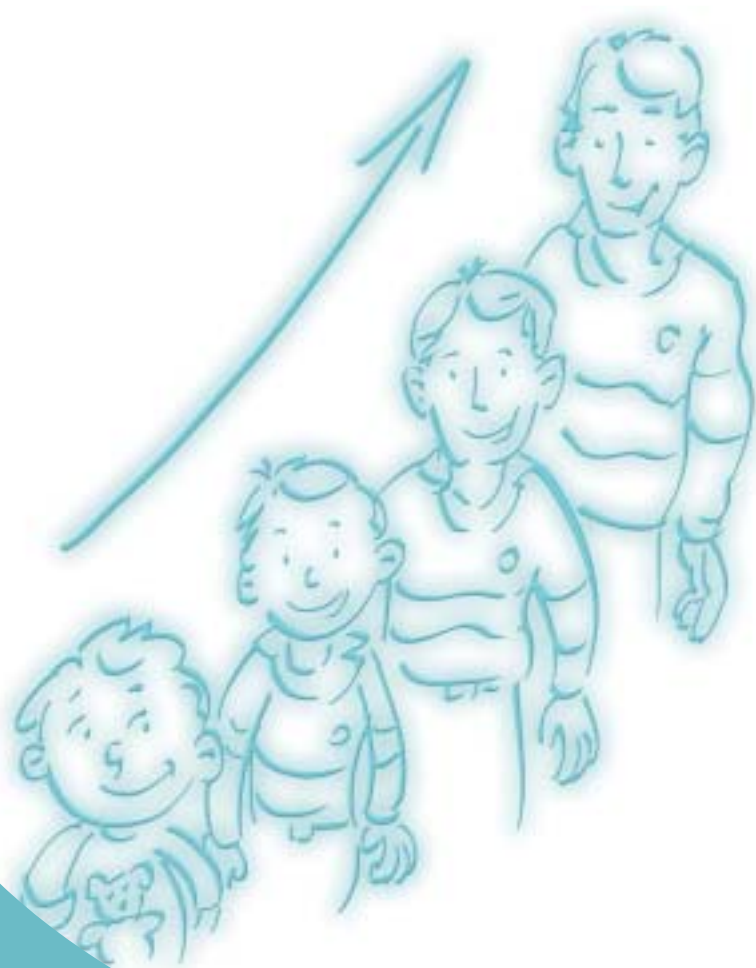
- à la fin de l'année l'élève se présente au **diplôme national du brevet** ;
- chaque élève remplit un dossier d'orientation et fait des choix importants pour son avenir ;
- des réunions d'information pour les parents et les élèves, des rencontres avec des professionnels, des documents sur les études et les professions permettent de préciser le projet d'orientation.

Tous les élèves vont au collège, des dispositifs particuliers prennent en charge ceux qui rencontrent des difficultés :

- des classes en alternance en 4^e et 3^e pour les élèves qui sont plus à l'aise dans des activités pratiques ;
- des classes ou « ateliers » relais accueillent les élèves qui risquent d'abandonner l'école du fait de leur comportement difficile ;
- des classes de SEGPA (section d'enseignement général professionnel adapté), de la 6^e à la 3^e, conduisent, par des méthodes adaptées, les élèves en difficultés durables depuis l'école élémentaire vers une formation professionnelle ;
- des établissements spécialisés ou des dispositifs d'accueil individualisé en classe ordinaire pour permettre l'intégration des élèves handicapés.

Pour vous aider à suivre votre enfant au collège et au lycée :

- le professeur principal (PP) : il coordonne l'équipe des enseignants ;
- le conseiller principal d'éducation (CPE) : il organise la vie scolaire et observe le comportement des élèves ;
- le conseiller d'orientation-psychologue (COP) : il guide votre enfant dans ses choix de formation ;
- l'assistant(e) social(e) : il/elle intervient en cas de difficultés ;



Suivre son enfant à l'école (suite)

École / collège / lycée / enseignement supérieur



- l'infirmière et/ou le médecin : ils suivent les problèmes de santé ;
- des rencontres parents/enseignants permettent d'aborder les projets de l'élève, ses difficultés, ses progrès.

le lycée professionnel

Il est dirigé par un proviseur. Des diplômes pour préparer à un métier et à l'entrée dans la vie professionnelle.

2 ans après la 3^e : BEP ou CAP

- le brevet d'études professionnelles (BEP) : 40 spécialités. De bonnes possibilités de poursuivre vers un baccalauréat professionnel ;
- le certificat d'aptitude professionnelle (CAP) : 250 spécialités pour se préparer à un métier (ébéniste, boulanger, coiffeur, cuisinier, plombier...).

2 ans après un BEP ou un CAP : le baccalauréat professionnel

- un baccalauréat pour approfondir ses connaissances générales et professionnelles ;
- un diplôme pour entrer dans l'emploi.

Les contenus d'enseignement :

- des enseignements professionnels ;
- des enseignements généraux ;
- des périodes de formation en entreprises.

Après le BEP, il est possible de préparer un baccalauréat technologique en 2 ans dans un lycée d'enseignement général et technologique pour aller dans l'enseignement supérieur.

le lycée général et technologique

Il est dirigé par un proviseur. 3 ans pour obtenir un baccalauréat afin d'entrer dans l'enseignement supérieur.

La seconde générale et technologique : une classe de détermination

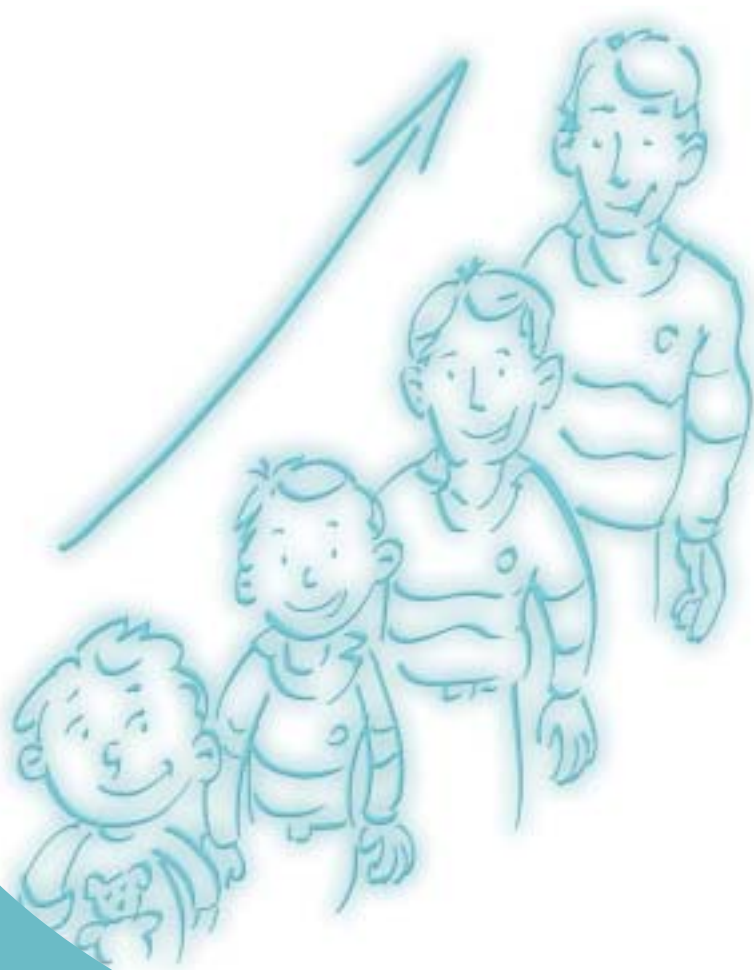
- des enseignements communs et deux enseignements de détermination ;
- une aide individualisée pour les élèves ayant des difficultés ou des lacunes.

Le baccalauréat général : 2 ans après la seconde (première et terminale)

- une formation générale pour préparer aux études universitaires ;
- 3 séries du baccalauréat général : littéraire (L), économique et social (ES), scientifique (S).

Le baccalauréat technologique : 2 ans après la seconde (première et terminale)

- une formation générale et technique dans un secteur (industrie, commerce, agriculture...) pour poursuivre des études supérieures spécialisées ;



Suivre son enfant à l'école (suite)

École / collège / lycée / enseignement supérieur



Éditions Sicom 2006



- 8 séries du baccalauréat technologique : sciences et technologies industrielles (STI), de gestion (STG), de laboratoire (STL), médico-sociales (SMS), agricole et agro-alimentaire (STAE et STPA), hôtellerie, musique et danse.

l'enseignement supérieur

L'université : des études accessibles de plein droit à tout bachelier

- des études plus ou moins longues (de 3 à 9 ans) dans des secteurs variés : médecine, lettres, langues, économie, droit, sciences... ;
- des diplômes généralistes et des diplômes professionnalisés ;
- des cours et des travaux encadrés ;
- beaucoup de travail personnel autonome.

Les grandes écoles : sélection par concours

- les écoles d'ingénieurs, de commerce, de vétérinaires... recrutent leurs élèves par concours préparés le plus souvent en deux ans dans les classes préparatoires aux grandes écoles.

Les BTS-DUT : des études supérieures en 2 ans, sélection sur dossier

- 2 diplômes professionnels pour se préparer à entrer dans le monde du travail ;
- le BTS (brevet de technicien supérieur) se prépare dans un lycée. Près de 70 % des bacheliers technologiques choisissent d'aller en BTS. Il y a plus de 100 spécialités. Les 2/3 de la formation sont consacrés à la formation professionnelle ;
- le DUT (diplôme universitaire de technologie) se prépare dans un institut universitaire de technologie (IUT). Près de 70 % des étudiants de DUT sont des bacheliers généraux. 25 spécialités de DUT. Plus de 60 % poursuivent des études après le DUT.

écoles spécialisées

- une formation de 2 à 5 ans pour préparer à des métiers précis du secteur de la santé (infirmier, orthophoniste...), social (éducateur spécialisé, assistant social...), artistique, du journalisme... ;
- une entrée par concours, sur dossiers ou sur entretiens à différents niveaux.

À savoir

- ONISEP (office national d'information sur les enseignements et les professions) :
12, mail Thimonnier Lognes - 77437 Marne la Vallée ;
- une information, un renseignement : 01 64 80 38 00, un conseiller vous répond de 9 h à 17 h 30 ;
- le site des métiers et des formations : www.onisep.fr.

Pourquoi mon enfant ne doit pas « manquer » l'école



Toutes les familles peuvent soutenir et encourager la scolarité de leurs enfants dans la vie de chaque jour : les fiches proposent des pistes pour l'action et visent à faciliter les échanges, ainsi que la recherche d'informations.

Comment soutenir son enfant dans sa scolarité ?

- l'écouter, lui parler, souligner les qualités dont il fait preuve, valoriser le plaisir d'apprendre ;
- encourager chez lui l'effort et la persévérance devant les difficultés ;
- créer avec lui, pour lui, un cadre de vie et de travail ;
- assurer un contact régulier avec les responsables scolaires.

Cette fiche doit être adaptée à la situation de chaque famille et aux besoins de chaque enfant.

L'École en France enseigne à tous les enfants et jeunes les savoirs, savoir-faire et savoir-être dont ils ont besoin pour s'épanouir et grandir : lire, écrire, compter, comprendre comment est fait le monde, connaître l'histoire des hommes, maîtriser différentes techniques, vivre ensemble et s'insérer dans la vie sociale...

Il est important que les enfants et les jeunes soient assidus.

Cinq pistes pour éviter les absences :

- s'assurer que l'enfant comprend bien qu'aller à l'école, au collège, tous les jours et assister à tous les cours est important : il y a une continuité dans ce qu'il apprend ;
- montrer de l'intérêt pour ce que l'enfant fait à l'école, l'écouter en parler, l'encourager à faire le travail demandé. Veiller, notamment quand il est petit, à ce qu'il dispose des fournitures nécessaires dans son cartable en fonction de son emploi du temps ;
- demander à rencontrer ses enseignants si l'enfant dit s'ennuyer à l'école ; se renseigner auprès d'eux sur son comportement, sur la manière dont se passe sa scolarité, son attitude face aux apprentissages, ses points forts et ses difficultés ;
- attention si l'enfant accumule les prétextes pour ne pas aller à l'école – il peut y avoir un problème (travail non fait, résultats scolaires, malaise, violence...) ;
- s'assurer que l'enfant part suffisamment tôt de la maison pour arriver à l'heure à l'école. Les retards sont gênants pour l'enfant lui-même et pour la vie de la classe. Arriver en retard peut faire perdre une heure de cours.

La législation concernant l'école

L'instruction en France est obligatoire de 6 à 16 ans. C'est un droit pour les enfants et une obligation pour les familles. L'école française accueille tous les enfants vivant sur le territoire, quelle que soit la situation administrative de leurs parents.

Les parents sont responsables du respect du droit à l'instruction de leurs enfants : le non-respect de l'obligation scolaire et de l'assiduité scolaire rend les parents passibles de sanctions pénales.

Les parents d'un enfant lourdement absentéiste peuvent être sanctionnés.

Pourquoi mon enfant ne doit pas « manquer » l'école (suite)



Ce qui se passe quand un enfant ne va pas régulièrement à l'école

Si l'enfant n'est pas malade, il doit aller en classe.

Ne pas aller à l'école affecte considérablement les chances de réussite d'un enfant dans la vie. Le rôle de l'école est en effet d'apporter aux élèves les savoirs, savoir-faire et savoir-être qui leur seront nécessaires pour leur vie future.

Même les petites absences peuvent avoir des conséquences : un enfant qui ne va pas régulièrement à l'école peut perdre le fil de sa scolarité. Le professeur ne peut pas faire rattraper tout ce qui a été manqué.

Il n'y a pas que les résultats scolaires qui sont fragilisés par les absences. Manquer l'école c'est aussi ne pas fréquenter les autres élèves régulièrement, ce qui, tout particulièrement à l'école primaire, peut affecter la capacité des enfants à se faire des amis et à les garder ; or les amis sont importants pour grandir.

Si l'enfant souffre d'une maladie chronique, sa scolarité peut être aménagée dans le cadre d'un projet d'accueil individualisé. Prendre conseil et avis auprès du responsable de l'établissement scolaire et du médecin scolaire. Les fédérations et associations de parents d'élèves peuvent apporter de l'aide.

Où les parents peuvent-ils trouver de l'aide ?

Lorsqu'un enfant ou un jeune déclare ne plus vouloir aller à l'école ou au collège ou bien « sèche » les cours, il s'agit d'un signal d'alarme.

Les parents qui rencontrent des difficultés pour que leur enfant aille à l'école peuvent trouver de l'aide :

- auprès des responsables scolaires. Ensemble ils peuvent élaborer des solutions à ces absences : échanges d'information rapides entre l'école et la famille, soutien dans une discipline... ;
- auprès d'autres parents dans le cadre des associations et fédérations de parents d'élèves ;
- auprès des responsables de l'accompagnement à la scolarité ;
- auprès des réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP).

Les familles ne doivent pas emmener les enfants en vacances sur le temps scolaire

Ne pas être présent au début de l'année scolaire, même pour quelques jours, rend plus difficiles l'intégration dans la classe et les apprentissages. L'organisation de la vie de la classe et les consignes de travail sont établies et communiquées aux enfants et à leurs parents durant les premiers jours.

Prendre des vacances sur le temps scolaire montre que la famille minimise l'importance de l'école. En ne respectant pas la loi, les parents prennent le risque de favoriser un comportement absentéiste des enfants.

Pourquoi mon enfant ne doit pas « manquer » l'école (suite)



Éditions Sicom 2006



Les familles doivent informer l'établissement scolaire

- prévenir l'école ou le collège dès la première matinée d'absence, quand l'enfant est malade et ne peut se rendre à l'école ;
- s'efforcer, si l'enfant doit voir le médecin ou le dentiste ou bien s'il est suivi par un spécialiste, d'obtenir que les rendez-vous soient placés hors du temps d'école ou durant les vacances. Les petites absences, répétées, ont un effet négatif sur les apprentissages ;
- avertir les responsables de l'établissement scolaire dès que possible, si l'enfant doit manquer la classe. Prendre des mesures pour que le contenu des cours et le travail à faire soient communiqués.

Pour en savoir plus

- sur la législation et la réglementation relative à l'assiduité scolaire sur :
www.legifrance.gouv.fr ; www.eduscol.education.fr ;
- le site des fédérations et associations de parents d'élèves :
www.fcpe.asso.fr,
www.peep.asso.fr,
www.apel.asso.fr ;
- www.lespep.org.

Je veux aider mon enfant dans sa scolarité : qu'est-ce que je peux faire ?

École maternelle, école élémentaire



Toutes les familles peuvent soutenir et encourager la scolarité de leurs enfants dans la vie de chaque jour : les fiches proposent des pistes pour l'action et visent à faciliter les échanges, ainsi que la recherche d'informations.

Comment soutenir son enfant dans sa scolarité ?

- l'écouter, lui parler, souligner les qualités dont il fait preuve, valoriser le plaisir d'apprendre ;
- encourager chez lui l'effort et la persévérance devant les difficultés ;
- créer avec lui, pour lui, un cadre de vie et de travail ;
- assurer un contact régulier avec les responsables scolaires.

Cette fiche doit être adaptée à la situation de chaque famille et aux besoins de chaque enfant.

Accompagner ses enfants dans leur scolarité n'est facile pour personne...

- enseigner est un métier ;
- programmes et méthodes d'enseignement évoluent : ils sont différents de ce qu'ont pu connaître les parents ;
- comprendre ce que l'enfant fait à l'école n'est pas toujours facile ;
- certains parents ne sont pas allés longtemps à l'école ou pas du tout, certains y sont allés dans un pays différent, parlent une autre langue ;
- les contraintes professionnelles et familiales, la fatigue des adultes rendent difficile le suivi au quotidien des travaux du soir (école élémentaire).

... mais tous les parents peuvent créer un cadre favorable à la scolarité de leur enfant

Les familles protègent et éduquent leurs enfants, veillent à leur bien-être et les amènent à devenir des adultes responsables. Quant à l'école, elle leur enseigne les savoirs, savoir-faire et savoir-être dont ils ont besoin pour s'épanouir et grandir : lire, écrire, compter, comprendre comment est fait le monde, connaître l'histoire des hommes, maîtriser différentes techniques, vivre ensemble, s'insérer dans la vie sociale...

Familles et école sont complémentaires.

Pistes pour l'action – ce que les parents peuvent faire encourager, soutenir

- être attentif à ce que dit l'enfant ; s'intéresser à ce qu'il vit à l'école, à ce qu'il apprend, à ses camarades, à son emploi du temps ; cet intérêt peut se manifester par des questions ;
 - valoriser ses réussites, encourager ses efforts, repérer ses motivations... ;
 - montrer l'intérêt des exercices (pour apprendre à lire, à compter, pour entraîner sa mémoire...) (école élémentaire) ;
- rappeler que les bons résultats ne sont pas toujours immédiats (école élémentaire).

Je veux aider mon enfant dans sa scolarité : qu'est-ce que je peux faire ? (suite)

École maternelle, école élémentaire



organiser un cadre de travail

- se renseigner auprès de l'école et envisager une inscription à l'étude (école élémentaire) ;
- prévoir un temps et un espace calmes pour le travail de l'enfant, que ce soit à la maison ou dans une association qui propose de l'accompagnement à la scolarité (se renseigner auprès de la mairie ou de la caisse d'allocations familiales ou du centre social ou de la caisse de la mutualité sociale agricole) (école élémentaire) ;
- amener et aller chercher son enfant à l'école, autant qu'on le peut (cela assure la transition entre la famille et l'école) et si ce n'est pas possible s'organiser avec une personne de confiance ;
- respecter et faire respecter à l'enfant les horaires de l'école : lorsqu'on est en retard, l'enfant est inquiet ;
- s'assurer que l'enfant ne manque pas l'école sans raison valable.

rassurer l'enfant en montrant la cohérence entre la famille et l'école

- faire connaître à l'enfant son accord avec les règles de vie de l'école et de la classe : on peut prendre connaissance avec lui du règlement intérieur ;
- dire à l'enfant qu'il lui faut respecter les règles de l'école, mais que, s'il a le sentiment d'une injustice, si quelque chose le gêne, il doit en parler à sa famille ;
- montrer à son enfant l'utilité des exercices à faire (pouvoir lire, pouvoir compter, exercer sa mémoire...) et insister sur le plaisir de venir à bout d'une tâche (école élémentaire) ;
- en cas de désaccord avec l'enseignant, éviter d'en parler devant l'enfant ; les désaccords entre adultes le perturbent ; en revanche, ne pas hésiter à demander des explications à l'enseignant, au directeur ; en parler aux représentants des parents d'élèves ou à d'autres parents... ;
- autoriser les enfants à faire des découvertes avec l'école (les sorties, les voyages scolaires, les activités sportives, la piscine... contribuent à une bonne scolarité) ; s'il y a une difficulté financière, ne pas hésiter à en parler aux responsables de l'école ; tous les enfants doivent pouvoir participer à une activité que l'école propose ;
- solliciter un rendez-vous auprès de l'enseignant de l'enfant et lui demander des conseils pour aider l'enfant à vivre sa scolarité : connaître les professeurs et les rencontrer régulièrement permet de s'informer, de manifester son intérêt pour la scolarité, de renforcer les liens et de faire comprendre à l'enfant que sa famille et l'école travaillent ensemble ;
- être conscient que les professeurs apprécient que les familles s'intéressent à la scolarité de leurs enfants ; et les enfants apprécient ce lien entre leur famille et l'école ;
- identifier les points à examiner avec l'enseignant avant la rencontre. Les associations de parents d'élèves, les accompagnateurs à la scolarité, les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents, les adultes relais peuvent aider les parents ou même les accompagner s'ils le souhaitent ;
- savoir que les textes qui organisent l'école prévoient une place importante pour les parents : droit à l'information, représentation dans les conseils, participation aux décisions sur l'organisation de la vie à l'école...

Je veux aider mon enfant dans sa scolarité : qu'est-ce que je peux faire ? (suite)

École maternelle, école élémentaire



Éditions Sicom 2006

Pour en savoir plus

- sur le système éducatif français et le rôle des parents d'élèves :
www.education.gouv.fr/thema/parents/default.htm,
(dossier documentaire sur les parents à l'école),
www.eduscol.education.fr,
www.onisep.fr ;
- sur les programmes d'enseignement :
www.eduscol.education.fr,
www.cndp.fr,
- sur les questions de santé et de prévention :
www.inpes.sante.fr (de nombreux guides pratiques sont téléchargeables sur ce site) ;
www.eduscol.education.fr ;
- sur les questions éducatives :
www.fnepe.org ;
- sur les questions éducatives, le système éducatif français et sur l'action des parents d'élèves :
les sites des fédérations et associations de parents d'élèves :
www.fcpe.asso.fr,
www.peep.asso.fr,
www.apel.asso.fr ;
- sur les associations familiales et leurs actions :
www.unaf.fr.

Comment aider mon enfant dans son travail personnel ?

École élémentaire



Toutes les familles peuvent soutenir et encourager la scolarité de leurs enfants dans la vie de chaque jour : les fiches proposent des pistes pour l'action et visent à faciliter les échanges, ainsi que la recherche d'informations.

Comment soutenir son enfant dans sa scolarité ?

- l'écouter, lui parler, souligner les qualités dont il fait preuve, valoriser le plaisir d'apprendre ;
- encourager chez lui l'effort et la persévérance devant les difficultés ;
- créer avec lui, pour lui, un cadre de vie et de travail ;
- assurer un contact régulier avec les responsables scolaires.

Cette fiche doit être adaptée à la situation de chaque famille et aux besoins de chaque enfant.

Les enfants, après la classe, doivent s'entraîner à la lecture. Ils ont parfois des poésies et des leçons à apprendre. Ce travail de mémorisation peut comporter une phrase à écrire, une liste de mots. L'enseignant peut également demander des recherches documentaires et des collectes de documents.

Chaque enfant a son rythme personnel pour réaliser ces tâches, qui diffère même de celui de ses frères et sœurs.

Cinq raisons pour lesquelles le travail personnel, demandé à l'enfant par l'école, est une source de préoccupation pour les parents

- c'est une contrainte (tous les jours ou presque) ; c'est quelquefois long à faire ; parfois peu compatible avec la vie de la famille (sorties, fêtes de famille, départ en fin de semaine, résidences alternées...)
- les parents peuvent se sentir en difficulté devant ce qui est demandé à leur enfant ;
- les exercices deviennent de plus en plus ardues ;
- si l'enfant ne comprend pas ou si le parent ne se sent pas capable d'expliquer, il peut y avoir des tensions, des colères, des déceptions ;
- il est difficile de ne pas manifester son inquiétude ou son exaspération devant des échecs.

Pourquoi le travail personnel est-il important ?

- la régularité de l'entraînement permet de fixer les connaissances, de mémoriser ;
- le travail personnel demandé à l'enfant permet à ceux qui accompagnent sa scolarité de suivre ce qui est fait à l'école et d'observer où en est l'enfant : il constitue un lien entre les familles et l'école.

Pistes pour l'action – ce que les parents peuvent faire

organiser un cadre de travail

- favoriser le travail personnel grâce à une heure régulière pour les devoirs, au même endroit, radio et télévision éteintes ; le cadre rassure l'enfant, le calme facilite sa concentration ;

Comment aider mon enfant dans son travail personnel ? (suite)

École élémentaire



- préparer le cartable en fonction de l'emploi du temps est important : les cahiers, la trousse, les ciseaux ; faire tailler les crayons, reboucher les feutres, retrouver les fournitures ; vérifier régulièrement (au début de l'année au moins une fois par semaine) ;
- lors des petites vacances, laisser l'enfant se reposer, sans travail supplémentaire en dehors de ce qu'a recommandé l'enseignant ; avant l'été, dans les grandes classes (CE2, CM1, CM2), demander à l'enseignant conseil sur l'intérêt d'acheter un cahier d'activité et encourager l'enfant à le remplir dans les quinze derniers jours (pour qu'il se souvienne de l'année passée et se prépare à reprendre l'école).

rassurer l'enfant en lui montrant la cohérence entre la famille et l'école

- demander à l'enseignant, lors de la réunion des parents d'élèves du début de l'année, de préciser le travail personnel qu'il attend des enfants et ce qu'il souhaite que les parents fassent ; si on ne peut pas être présent, s'efforcer de rencontrer le professeur à un autre moment pour bénéficier des informations ;
- participer aux réunions que l'école organise, si c'est possible, et penser à prendre les informations, par exemple auprès d'autres parents, si on ne peut s'y rendre ;
- respecter les demandes du professeur (le matériel, le crayon ou le bic, le cahier ou le classeur) : cela rassure l'enfant ;
- l'enseignant fait des demandes de fournitures précises pour faciliter l'acquisition du soin, du rangement, pour des raisons pédagogiques ; toutefois, si ces demandes paraissent difficiles à satisfaire (trop nombreuses, trop chères), prendre contact avec une association de parents d'élèves ;
- éviter de critiquer les méthodes de l'école devant l'enfant (les désaccords entre adultes le perturbent) ; penser à demander à l'enseignant, au directeur, les raisons de telle ou telle manière de faire.

encourager, soutenir

- avoir confiance dans les capacités de son enfant ;
- comprendre que se tromper est partie intégrante de l'apprentissage : résister à l'envie de faire à la place de l'enfant ;
- accueillir positivement les questions de l'enfant : « Tu ne sais pas ce que veut dire ce mot ? On va regarder ensemble dans le dictionnaire ; on va se renseigner » ; manifester de l'intérêt pour ce qu'il fait, pour ce qu'il expérimente, pour ce qu'il apprend ;
- si on ne peut pas être présent au moment du travail personnel de l'enfant, en parler avec lui : « Qu'est-ce tu avais à faire aujourd'hui ? C'était difficile ? C'était intéressant ? » « Tu peux me raconter l'histoire que tu as lue ? » ; l'enfant se sent soutenu dans sa scolarité si le parent s'en préoccupe ;
- si l'on choisit de faire accompagner la scolarité de l'enfant par un frère ou une sœur plus âgés, par une association (activité gratuite ou très accessible) ou dans un centre social, continuer, pour le soutenir, à parler avec lui de son travail, ainsi qu'avec les responsables ;
- encourager l'enfant à exprimer sa curiosité, ses sentiments, ses envies et se donner le temps de l'écouter.

Comment aider mon enfant dans son travail personnel ? (suite)

École élémentaire

Les activités que les familles peuvent encourager pour soutenir les apprentissages scolaires

À titre d'exemples :

- encourager le coloriage, le découpage, le dessin, la lecture, les jeux de société ;
- responsabiliser l'enfant dans la vie quotidienne : compter de l'argent liquide avec lui ; l'envoyer faire des courses si c'est possible et être attentif au rendu de la monnaie ; lui demander de comparer les prix : le plus cher, le moins cher ;
- empiler des pièces de monnaie et les classer en fonction de leur taille ;
- ranger par catégories (les chemises, les pantalons...) ;
- jouer « à la marchande » : fixer des prix, payer, rendre la monnaie ;
- peser les ingrédients lors de la confection d'un gâteau, lors de l'exécution d'une recette ; mesurer des objets ou du tissu ;
- parler de l'histoire de la famille : l'enfance des parents, les grands-parents... ;
- quand on voyage : que voit-on ? Quels arbres ? Qu'est-ce qui pousse dans les champs ? Avec quels matériaux les maisons sont-elles faites ? Quelles villes traverse-t-on ? Quelles régions ?

Des signaux d'alerte

Le ministère chargé de l'éducation a interdit les devoirs écrits à faire à la maison dès 1956 pour les élèves de l'école élémentaire. Inégalement appliquée, cette interdiction a été fréquemment rappelée.

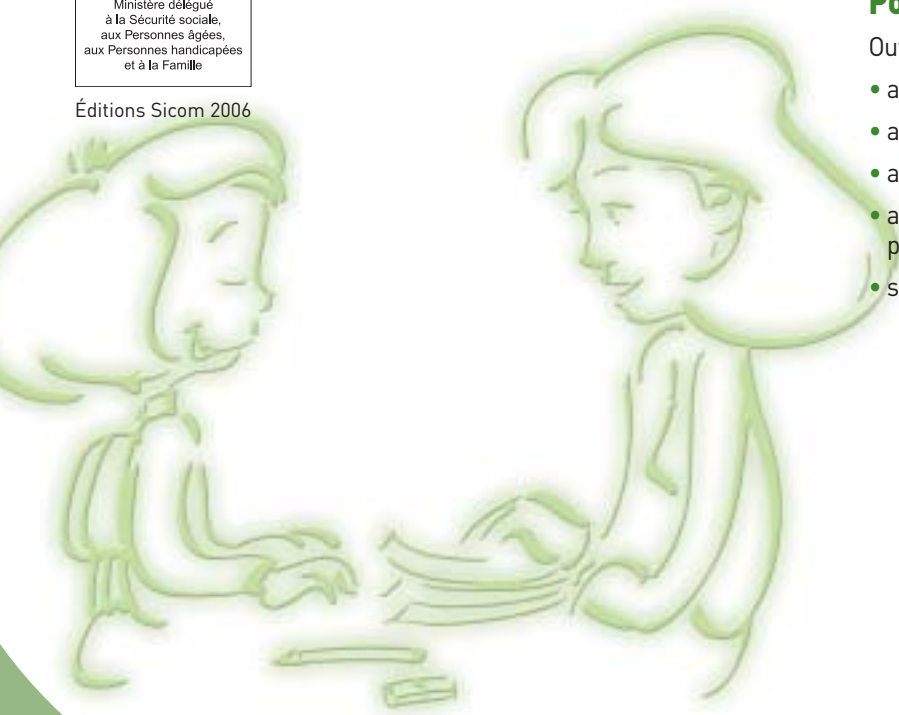
- si l'enfant passe beaucoup de temps à faire son travail personnel, paraît fatigué, inquiet : peut-être y a-t-il trop de travail à faire ? Examiner la situation avec d'autres parents de la classe ;
- si l'enfant a beaucoup de mal à faire ce qui lui est demandé ou obtient de mauvais résultats : en parler à l'enseignant ; en parler avec d'autres parents (d'autres enfants peuvent être dans la même situation) ; se créer des interlocuteurs de confiance parmi sa famille, ses voisins, ses amis, les parents d'élèves, les associations ; des aides et des conseils peuvent être apportés ;
- si l'école fait des propositions vis-à-vis des difficultés de l'enfant, aller aux rendez-vous ; ne pas hésiter à se faire accompagner ; poser des questions ; se faire expliquer les choses ; demander des conseils ; le réseau d'aide et de soutien aux élèves en difficulté (RASED) peut aider l'enfant.

Comment aider mon enfant dans son travail personnel ? (suite)

École élémentaire



Éditions Sicom 2006



Le bilan médical

Le bilan médical en fin de maternelle (entre 5 et 6 ans), réalisé par le médecin de l'éducation nationale, en présence des parents, permet de repérer ce qui peut gêner la scolarité de l'enfant (anomalie de l'audition, de la vue, retard du développement, éventuels troubles d'apprentissage ou du comportement...).

Accès aux droits

- l'allocation de rentrée scolaire (ARS) permet d'acheter le cartable, les fournitures scolaires, le dictionnaire...
www.famille.gouv.fr,
www.caf.fr ;
- se renseigner auprès des services municipaux, auprès des services sociaux sur les prestations possibles, auprès de la caisse d'allocations familiales, auprès de la caisse de la mutualité sociale agricole.

Pour en savoir plus

Outre les renseignements pris auprès des accompagnateurs à la scolarité, il est possible de prendre contact :

- avec les responsables de l'école ;
- avec les fédérations et associations de parents d'élèves ;
- avec les services municipaux ;
- avec les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) ;
pour connaître le correspondant des réseaux dans son département : www.familles.org ;
- sur les programmes d'enseignement : www.cndp.fr.

Mon enfant passe son temps sur Internet

Toutes les familles peuvent soutenir et encourager la scolarité de leurs enfants dans la vie de chaque jour : les fiches familiales proposent des pistes pour l'action et visent à faciliter les échanges, ainsi que la recherche d'informations.

Comment soutenir son enfant dans sa scolarité ?

- l'écouter, lui parler, souligner les qualités dont il fait preuve, valoriser le plaisir d'apprendre ;
- encourager chez lui l'effort et la persévérance devant les difficultés ;
- créer avec lui, pour lui, un cadre de vie et de travail ;
- assurer un contact régulier avec les responsables scolaires.

Cette fiche doit être adaptée à la situation de chaque famille et aux besoins de chaque enfant.

Se servir d'un ordinateur stimule la pensée logique des enfants, améliore la coordination de la main et de l'œil et diversifie leurs manières d'apprendre. La maîtrise de l'informatique est importante pour l'acquisition des connaissances et la vie professionnelle future.

Les enfants trouvent sur Internet de nombreux renseignements, pour leur travail personnel, pour réviser ou se préparer pour un cours à venir. Ils s'en servent également pour communiquer : un message parvient à son correspondant, où qu'il soit, en quelques instants. Grâce à Internet les gens du monde entier peuvent entrer en contact les uns avec les autres.

Même si on ne connaît pas les ordinateurs et Internet, on peut jouer son rôle de parent dans ce domaine. La compétence d'un parent pour aborder Internet est tout aussi réelle que lorsqu'il s'occupe des fréquentations de son enfant ou des programmes de télévision qu'il regarde ou des jeux vidéos qu'il utilise. Les questions posées ne sont pas différentes : est-ce qu'il s'agit de bonnes ou de mauvaises influences ?

Pistes pour l'action – ce que les parents peuvent faire

- placer l'ordinateur dans une pièce commune aux différents membres de la famille plutôt que dans la chambre de l'enfant ; il est plus facile de veiller à l'usage qui en est fait ;
- examiner avec le fournisseur d'accès les différents filtrages possibles ; savoir que le filtrage n'est pas efficace à 100 % et qu'il ne dispense pas d'établir des règles claires, de discuter et de surveiller ce que fait votre enfant ;
- dire à l'enfant qu'il peut sans le vouloir tomber sur des images qui le choquent et qu'il ne doit pas hésiter à en parler ;
- dire à l'enfant que le journal de consultation permet de voir les sites qu'il a consultés ;
- parler avec l'enfant de ce qu'il fait sur Internet, des personnes qu'il rencontre. Parler de ce qui semble acceptable à la famille, de ce qui est interdit. Parler de ce qui est légal et de ce qui est illégal. De ce qui est utile et de ce qui est dangereux.

Mon enfant passe son temps sur Internet (suite)

Il faut établir des règles :

- sur le temps passé et les coûts ;
- sur ce qu'il ne faut pas faire et dire sur Internet ;
- sur le respect des documents et des codes d'accès des parents...

Ce qu'il ne faut pas faire sur Internet :

- l'enfant ne doit jamais donner son nom, son adresse, des éléments qui permettent un contact direct lors de la participation à un « chat » ou à un forum de discussion ;
- il ne faut jamais quand on est mineur communiquer de données personnelles pour s'inscrire à un jeu ou pour remplir un formulaire ;
- il ne faut jamais écrire sur un blog (c'est-à-dire un support auquel tout le monde a accès) des textes qui tombent sous le coup de la loi (injures ou attaques personnelles par exemple) ou diffuser des photos présentant des personnes sans leur autorisation ;
- l'enfant ne doit pas se rendre à un rendez-vous à la suite d'un contact sur Internet ;
- le téléchargement illégal de musique, de films, peut être lourdement sanctionné.

Si un enfant tombe par hasard sur un texte ou des images déplaisantes ou troublantes, il est important de le rassurer et de lui indiquer que ce n'est pas de sa faute.

Il revient à chaque famille d'établir les limites, de fixer les interdits et d'indiquer les règles auxquelles elle est attachée, en fonction de sa sensibilité et de ses valeurs.

Ce qu'un parent peut faire avec son enfant

- lui demander d'expliquer Internet si on ne le connaît pas ;
- suivre à ses côtés la manière dont il fait ses recherches ;
- lui demander de montrer les jeux auxquels il participe ou de les expliquer ;
- parler avec lui de ce qu'il fait, des échanges qu'il a, de ce qui l'amuse et l'intéresse, de ce qui peut l'inquiéter sur Internet.



Mon enfant passe son temps sur Internet (suite)



Éditions Sicom 2006

Si la famille ne dispose pas d'Internet les parents peuvent

- emmener l'enfant dans une association de quartier qui offre une initiation ;
- se renseigner auprès de la bibliothèque municipale : possibilité de consultations gratuites sur Internet ;
- penser que les téléphones portables récents proposent à présent un accès à Internet (permettant les transferts d'images, les consultations de sites...) et qu'il faut donc fixer les règles.

Pour en savoir plus

Des informations et des conseils pratiques pour les parents et les enfants sur les sites suivants :

- www.educaunet.org ;
- www.educaunet.be (site belge francophone correspondant au site précédent) ;
- www.droitdunet.fr (réponses aux questions de droit et d'usage d'Internet) ;
- www.cnil.fr (sur la protection des données personnelles) Espaces junior ;
- www.internet-mineurs.gouv.fr (site du ministère de la justice pour signaler aux autorités les sites ou les contenus illicites).



Mon enfant entre au cours préparatoire

L'entrée au CP



Toutes les familles peuvent soutenir et encourager la scolarité de leurs enfants dans la vie de chaque jour : les fiches familiales proposent des pistes pour l'action et visent à faciliter les échanges, ainsi que la recherche d'informations.

Comment soutenir son enfant dans sa scolarité ?

- l'écouter, lui parler, souligner les qualités dont il fait preuve, valoriser le plaisir d'apprendre ;
- encourager chez lui l'effort et la persévérance devant les difficultés ;
- créer avec lui, pour lui, un cadre de vie et de travail ;
- assurer un contact régulier avec les responsables scolaires.

Cette fiche doit être adaptée à la situation de chaque famille et aux besoins de chaque enfant.

« L'école élémentaire apporte à l'élève les éléments et instruments fondamentaux du savoir : expression orale et écrite, lecture, mathématiques. Elle lui permet d'exercer et de développer son intelligence, sa sensibilité, ses aptitudes manuelles, physiques et artistiques. (...) Elle contribue à son apprentissage de la vie en société. » Programmes de l'école élémentaire (2002).

L'entrée à l'école élémentaire, où tous les enfants, français et étrangers, francophones ou non, sont accueillis, est une étape importante. C'est à six ans que commence en France l'obligation scolaire.

Comment s'informer ?

- **pour des questions scolaires** : auprès de l'enseignant de l'enfant, du directeur de l'école, des représentants des parents d'élèves, de l'inspecteur de l'éducation nationale, responsable de la circonscription ;
- **pour la scolarité de l'enfant** : le dialogue avec l'enseignant de l'enfant permet d'aborder toute question concernant la situation de l'enfant, ayant de l'influence sur son travail ou sa présence à l'école ; ne pas hésiter à solliciter une entrevue et répondre aux demandes de rendez-vous de l'enseignant ;
- **pour les questions de cantine, de locaux, de sécurité aux abords de l'école...** : auprès des représentants des parents d'élèves, auprès du maire de la commune ;
- **pour des questions concernant la vie de l'école** : des renseignements se trouvent dans le règlement intérieur, dans le cahier de liaison ou de correspondance ; d'autres sont affichés à la porte de l'école ;
- **pour des questions de santé** s'adresser au centre médico-scolaire ou à l'inspection académique ;
- **pour des questions sur les programmes ; sur les objectifs et les méthodes ; sur l'organisation de la classe ; sur les règles qui y sont appliquées ; sur le cartable** : la réunion organisée par l'école en début d'année permet d'aborder ces questions ; une rencontre avec l'enseignant permet d'obtenir des précisions.

Si les parents sont séparés, chacun d'entre eux reçoit l'information sur la scolarité de l'enfant. Il leur faut s'assurer que la direction de l'école dispose des coordonnées des deux parents (adresse, numéro de téléphone).

Mon enfant entre au cours préparatoire (suite)

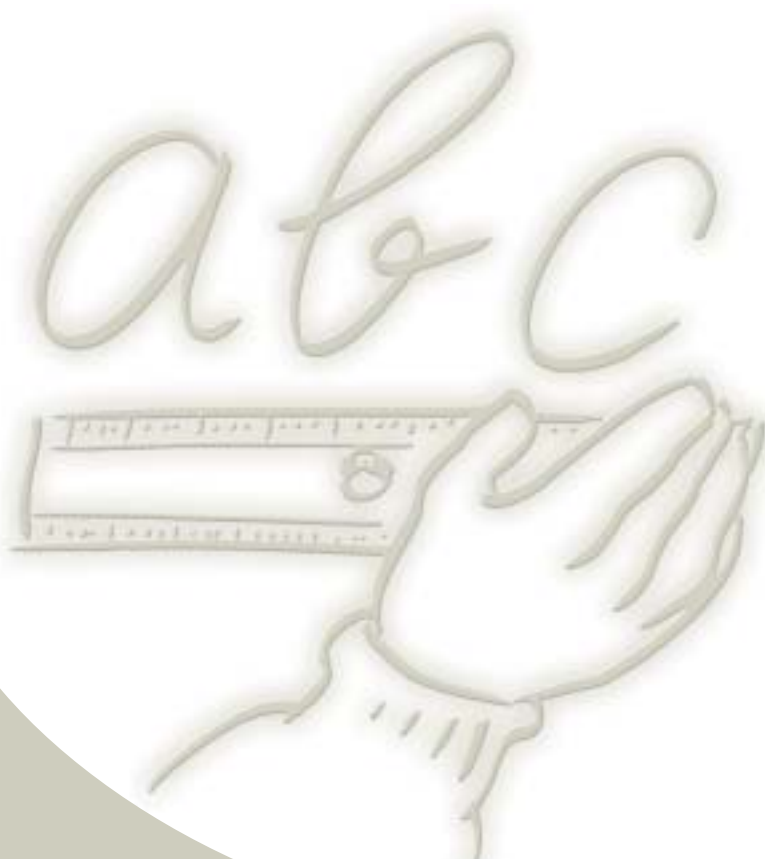
L'entrée au CP

Pourquoi l'assiduité de l'enfant est-elle importante pour sa scolarité ?

- les apprentissages de l'enfant sont progressifs : ils se construisent grâce à la répétition, grâce à des exercices réguliers ; des interruptions peuvent faire que des paliers importants ne sont pas franchis, qu'une occasion de comprendre une notion a été perdue... ;
- apprendre à lire, apprendre à écrire, apprendre à compter n'est pas facile : cela demande beaucoup d'efforts à l'enfant ;
- dès qu'il y est inscrit, la présence de l'enfant à l'école élémentaire est obligatoire ;
- toutes les demi-journées sont importantes, y compris la matinée du samedi ou du mercredi lorsqu'il y a classe ;
- ne pas manquer la classe, sauf raison impérative, c'est ce qu'on appelle l'assiduité ; se présenter à l'heure, c'est la ponctualité. Faire en sorte que l'enfant soit assidu et ponctuel est de la responsabilité de ses parents. Ce sont les bases d'une bonne scolarité ;
- les heures d'ouverture et de fermeture de l'école sont inscrites dans le règlement intérieur communiqué aux familles ;
- si l'enfant doit s'absenter, prévenir l'école. Toute autre absence est signalée par l'école : elle doit être justifiée par la famille ;
- s'organiser pour que quelqu'un accompagne l'enfant sur le chemin de l'école, surtout pendant l'année de cours préparatoire. Une fois devant l'école, il est souhaitable d'attendre avec lui l'ouverture des portes. Il est tout aussi souhaitable que quelqu'un soit présent à la sortie des classes : au-delà des horaires de classe, l'école élémentaire, contrairement à l'école maternelle, n'est pas tenue de garder l'enfant. L'enfant peut être inscrit à la cantine ou à des activités périscolaires organisées, en général, par la mairie.

Comment les parents peuvent-ils aider leur enfant dans sa scolarité ?

- éviter les comparaisons. Chaque enfant est différent, y compris dans une même famille, dans la même école, avec le même maître ;
- manifester de l'intérêt pour ce que l'enfant fait à l'école, ce qu'il apprend et ce qu'il dit. L'encourager, le féliciter. Le soutenir dans ses efforts. Avoir confiance en ses capacités ;
- examiner avec l'enfant, de façon régulière (toutes les semaines par exemple), s'il dispose bien des fournitures demandées et s'assurer qu'il organise son cartable : crayons taillés, feutres rebouchés, cahiers... ;
- en cas de désaccord avec l'enseignant, éviter d'en parler en présence de l'enfant : les désaccords entre adultes le perturbent. En revanche, ne pas hésiter à en parler à l'enseignant, au directeur ;
- chercher l'équilibre : pas trop de pression ; pas trop d'activités ; des moments de détente ; des temps de sommeil suffisants. Une journée à l'école est fatigante pour l'enfant ;



Mon enfant entre au cours préparatoire (suite)

L'entrée au CP



Éditions Sicom 2006

- si cela ne va pas ? Un refus insistant d'aller à l'école ? Des maux de ventre au moment de partir ? Prêter attention à ce que dit l'enfant : un fait qui semble sans importance à un adulte peut créer un malaise chez un enfant (crainte d'un « grand », d'une personne précise, peur de certains jeux dans la cour, contrainte liée à l'usage des toilettes...).

Si les parents ont besoin d'un conseil, d'une aide ?

- ne pas hésiter à rencontrer l'enseignant, le directeur ; pour ces rencontres on peut se faire accompagner d'un représentant des parents d'élèves ou d'une personne de son choix ;
- pour aider son enfant à s'organiser, pour lui donner un « coup de pouce » dans sa scolarité : se renseigner sur l'organisation de l'accompagnement à la scolarité dans le quartier ;
- pour comprendre une tristesse qui s'installe ? Des difficultés persistantes ? Des questions de santé ? L'enseignant, le directeur peuvent mettre en rapport avec des enseignants spécialisés, avec le personnel de santé de l'éducation nationale ;
- pour faire face à des difficultés passagères, familiales, matérielles... ? Contacter l'assistant de service social de la commune ou du quartier ;
- pour parler, pour échanger avec d'autres parents ? Contacter les associations de parents d'élèves, les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP), les associations familiales.

Quel rôle jouer en tant que parent d'élève ?

- participer à la vie de la classe, accompagner une sortie, par exemple, ou contribuer à la préparation d'une fête ;
- participer à la vie de l'école et élire les représentants des parents au conseil d'école qui joue un rôle essentiel (règlement intérieur, projet d'école, questions de sécurité, restauration scolaire...) : chaque parent vote. Le vote par correspondance est possible ;
- faire acte de candidature à ces élections ;
- les associations de parents d'élèves informent et représentent les parents. Il est possible d'y adhérer. Il est également possible d'en créer une.

Pour en savoir plus

- les numéros de téléphone et adresses de l'inspection de la circonscription, de l'inspection académique, de la délégation départementale des associations de parents d'élèves sont affichés dans l'école à disposition des parents ;
- www.cndp.fr ;
- les sites des fédérations et associations de parents d'élèves : www.fcpe.asso.fr, www.peep.asso.fr, www.apel.asso.fr.

Comment favoriser le bien-être de mon enfant ?

Jusqu'à 11-12 ans



Toutes les familles peuvent soutenir et encourager la scolarité de leurs enfants dans la vie de chaque jour : les fiches familiales proposent des pistes pour l'action et visent à faciliter les échanges, ainsi que la recherche d'informations.

Comment soutenir son enfant dans sa scolarité ?

- l'écouter, lui parler, souligner les qualités dont il fait preuve, valoriser le plaisir d'apprendre ;
- encourager chez lui l'effort et la persévérance devant les difficultés ;
- créer avec lui, pour lui, un cadre de vie et de travail ;
- assurer un contact régulier avec les responsables scolaires.

Cette fiche doit être adaptée à la situation de chaque famille et aux besoins de chaque enfant.

Aller à l'école, être attentif, apprendre, se trouver dans un groupe parfois une journée entière, cela fatigue le jeune enfant. L'action de la famille peut viser à équilibrer ces temps d'école par des moments différents. Il est important de le laisser jouer ou rêver, de lui ménager des moments à lui sans activité particulière.

Équilibrer les temps de l'École par les temps familiaux n'est pas facile

- les parents eux-mêmes sont fatigués le soir, peuvent rentrer tard, partir tôt ;
- il y a beaucoup de choses à faire ; on est pressé, parfois énervé ;
- les enfants, fatigués, peuvent être bruyants.

Six points sur lesquels on peut faire porter l'attention : l'alimentation, le sommeil, l'activité physique et sportive, les loisirs, le dialogue et l'écoute, les changements qui inquiètent les enfants et les fragilisent

l'alimentation – ce que les parents peuvent faire

- penser au petit déjeuner : un petit déjeuner, comportant pain, fruit, produit laitier, aide à la concentration pour une matinée à l'école ; veiller à ce que l'enfant ait le temps de manger dans le calme ;
 - un seul goûter, pas trop près du dîner, avec du pain, un fruit, un produit laitier comme au petit déjeuner ;
 - faire participer les enfants aux courses en leur confiant des missions (vérification de la fraîcheur des aliments et des dates de péremption, lecture des notices relatives aux ingrédients, comparaison des prix, observation du cycle des saisons à travers ce qui se trouve sur les étals, observation de l'origine des produits...);
 - faire participer les enfants à l'élaboration des menus (équilibre entre les différents types d'aliment), à la confection des plats (peser, préparer les aliments...);
- s'appuyer sur les enseignements de l'école pour ces activités, sur les documents distribués, sur ce que l'enfant a retenu ;
 - se renseigner, auprès de l'enfant, à la porte de l'école (les menus sont affichés), sur les repas de la cantine, si l'enfant y déjeune ;

Comment favoriser le bien-être de mon enfant ? (suite)

Jusqu'à 11-12 ans



- veiller à ce que les enfants ne mangent ni trop salé, ni trop sucré (boissons, bonbons, biscuits), ni trop gras, et à ce qu'ils évitent les grignotages qui favorisent une prise de poids excessive ;
- encourager les enfants à privilégier l'eau pour se désaltérer.

le sommeil – ce que les parents peuvent faire

- parler à l'enfant, par exemple à la fin des grandes vacances, avant la reprise de la classe, des règles du sommeil ; le sommeil est important pour grandir, pour être en forme, pour se remettre des fatigues de la journée, pour être prêt à bien travailler, pour la mémoire ;
- fixer une heure pour le coucher quand l'enfant va en classe le lendemain et la faire respecter ;
- raconter des histoires le soir ; lire ou faire lire un livre à l'enfant ; parler de la journée ;
- encourager l'enfant à lire le soir plutôt qu'à jouer à un jeu vidéo : il s'endormira plus facilement ;
- éviter la télévision et l'ordinateur dans la chambre ;
- rappeler à l'enfant que s'il ne dort pas assez, il peut être somnolent ou au contraire surexcité, irritable, moins disponible pour apprendre.

l'activité physique et sportive – ce que les parents peuvent faire

- encourager les enfants à jouer au jardin, les emmener au jardin public, au parc, dans la forêt proche s'il y en a une, pour qu'ils puissent courir, utiliser les équipements, se dépenser physiquement ;
- inscrire les enfants dans une association qui organise des activités physiques (se renseigner auprès de la mairie) ;
- en fonction de ses intérêts et de ses goûts, inscrire l'enfant à un club sportif (se renseigner auprès de la mairie) ;
- si le parent pratique une activité, penser à associer l'enfant si c'est possible ;
- penser aux sorties en famille (balades en forêt, au parc).

les loisirs – ce que les parents peuvent faire

- aller à la bibliothèque du quartier ou de la ville (c'est gratuit ou presque) ; s'informer des activités proposées pour les enfants (heure du conte par exemple) et les y inscrire ; les encourager à emprunter des livres de toute sorte ; ne pas se limiter à ce qui est utile pour l'école ; lire est aussi une distraction ;
- penser à visiter avec l'enfant le musée de la ville, s'informer des activités qu'il propose pour les enfants ; visiter tous les endroits qui peuvent intéresser l'enfant ;
- l'enfant aime la musique, s'intéresse à la danse ? Se renseigner auprès de la mairie sur les activités proposées ;

Comment favoriser le bien-être de mon enfant ? (suite)

Jusqu'à 11-12 ans



- si l'enfant aime regarder la télévision, choisir des émissions à regarder avec lui et en parler ensemble. Il tirera plus d'informations de cette manière.

le dialogue et l'écoute – ce que les parents peuvent faire

- parler avec l'enfant de ce qu'il apprend à l'école, de l'intérêt de l'école ;
- aborder vers 11-12 ans avec l'enfant les conduites à risques : indiquer les dangers que font courir la consommation d'alcool, de tabac, de cannabis ; discuter des circonstances qui peuvent conduire à des consommations, comme, par exemple, la pression du groupe ; dire combien il est difficile d'arrêter une fois qu'on a commencé. Les jeunes enfants sont sensibles à un discours de prévention ;
- expliquer ce que l'on fait dans le cadre de son travail ; indiquer les formations suivies par les différentes personnes avec lesquelles on travaille ;
- expliquer à l'enfant l'importance des règles de vie auxquelles on tient (politesse, respect de soi-même et d'autrui, respect de son environnement...) ;
- parler de ses centres d'intérêt à son enfant ; encourager les grands-parents à raconter à l'enfant les histoires familiales.

les changements – ce que les parents peuvent faire

Si l'école vous a signalé des problèmes, si vous êtes inquiet du comportement de votre enfant à la maison, s'il a des problèmes de sommeil, d'alimentation, s'il est « souvent malade », parlez-en avec votre médecin. Posez-lui vos questions sur l'alimentation, le rythme de vie, le développement de votre enfant.

- parler des changements dans la scolarité : passage d'une année à l'autre (changement de professeur) ; passage d'une école à l'autre (de la maternelle à l'école élémentaire, de l'école au collège) ; permettre à l'enfant de se préparer aux changements et de les comprendre ; les présenter sous un jour aussi positif que possible ; se montrer attentif pour vérifier que tout se passe bien ;
- parler à l'enfant des changements qui se produisent dans la famille (l'arrivée d'un nouvel enfant, la séparation, le deuil, le déménagement, le chômage...), lui indiquer les conséquences qu'ils auront sur sa vie, lui permettre de se préparer quand c'est possible ; penser à le soutenir ;
- parler des changements à venir dans le corps de l'enfant : l'âge du début de la puberté est très variable d'une personne à l'autre, y compris dans la même famille ; si on ne peut le faire soi-même, veiller à ce que quelqu'un le fasse (le médecin par exemple).

Comment favoriser le bien-être de mon enfant ? (suite)

Jusqu'à 11-12 ans



Éditions Sicom 2006



Accès aux droits

- les examens de santé dans le cadre de la protection maternelle et infantile (PMI) ;
- la possibilité lorsque l'enfant est à l'école élémentaire d'avoir accès à un médecin de l'éducation nationale.

Pour en savoir plus

- www.eduscol.education.fr ;
- www.inpes.sante.fr (de nombreux guides pratiques comme *La santé vient en bougeant*, *La santé vient en mangeant et en bougeant* sont téléchargeables sur le site) ;
- Interservices Parents : 01 44 93 44 93 ;
- www.drogues.gouv.fr ;
- www.filsantejeune.com (n° vert : 0 800 235 236).

et pour parler avec d'autres parents

- les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) ;
pour connaître le correspondant des réseaux dans son département : www.familles.org ;
- les associations familiales : www.unaf.fr.

Comment favoriser le bien-être de mon enfant ?

La période de l'adolescence



Toutes les familles peuvent soutenir et encourager la scolarité de leurs enfants dans la vie de chaque jour : les fiches familiales proposent des pistes pour l'action et visent à faciliter les échanges, ainsi que la recherche d'informations.

Comment soutenir son enfant dans sa scolarité ?

- l'écouter, lui parler, souligner les qualités dont il fait preuve, valoriser le plaisir d'apprendre ;
- encourager chez lui l'effort et la persévérance devant les difficultés ;
- créer avec lui, pour lui, un cadre de vie et de travail ;
- assurer un contact régulier avec les responsables scolaires.

Cette fiche doit être adaptée à la situation de chaque famille et aux besoins de chaque enfant.

« À l'adolescence les parents perdent leur place de choix. Ils étaient protecteurs, ils deviennent contredits. La construction de l'identité passe aussi par là ; mais ce changement n'est sans douleur ni sans contradiction. Parfois la séparation et l'autonomie peuvent faire peur, même si elles sont désirées. » Docteur Alain Braconnier.

Aller au collège, au lycée, rester attentif, apprendre, passer parfois de longues journées au milieu d'autres jeunes, tout cela fatigue l'adolescent qui, alors qu'il vit des changements profonds dans son corps et dans son affectivité, se trouve confronté à des exigences scolaires accrues : orientation, examens.

L'action de la famille peut viser à équilibrer ces temps d'école par des moments différents.

Équilibrer les temps de l'École par les temps familiaux n'est pas facile

- les parents eux-mêmes sont fatigués le soir, peuvent rentrer tard, partir tôt ;
- il y a beaucoup de choses à faire ; on est pressé, parfois énervé ;
- l'attitude des adolescents est changeante – ce qui les rend parfois difficiles à accompagner : tantôt critiques, voire agressifs, ou refusant le contact ; tantôt demandeurs d'attention et d'affection.

Six points sur lesquels on peut faire porter l'attention : l'alimentation, le sommeil, l'activité physique et sportive, les loisirs, le dialogue et l'écoute, les changements qui inquiètent les adolescents et les fragilisent

l'alimentation – ce que les parents peuvent faire

- veiller à ce que les adolescents mangent de façon équilibrée, ni trop salé, ni trop sucré (boissons, bonbons, biscuits), ni trop gras, et à ce qu'ils évitent les grignotages qui favorisent la prise de poids excessive ;
- encourager l'adolescent à privilégier l'eau comme boisson pour se désaltérer ;
- être attentif aux changements vis-à-vis de l'alimentation (excès ou restriction ; grignotage permanent ou régime) : ne pas hésiter à en parler au médecin ;
- s'efforcer de maintenir une certaine régularité des repas pris en famille.

Comment favoriser le bien-être de mon enfant ? (suite)

La période de l'adolescence



le sommeil – ce que les parents peuvent faire

- comprendre que les besoins en sommeil de l'adolescent restent très importants ; les grasses matinées quand c'est possible lui sont utiles ;
- parler avec l'adolescent de l'effet sur le sommeil des jeux vidéo ou des DVD violents (excitation qui rend difficile l'endormissement) ;
- éviter la télévision et l'ordinateur dans la chambre ;
- rappeler qu'un temps de sommeil insuffisant rend moins disponible pour apprendre ; moins capable de se maîtriser dans les moments de tension de la vie courante.

l'activité physique et sportive – ce que les parents peuvent faire

- s'assurer que son enfant marche pour se rendre d'un lieu à l'autre et favoriser quand c'est possible l'usage de la bicyclette, les rollers (veiller au port du casque par l'adolescent) ;
- encourager son enfant à s'inscrire dans une association qui propose des activités dans un domaine qui l'intéresse (les municipalités font des offres peu coûteuses) ;
- si le parent pratique une activité, proposer à l'adolescent de s'y associer ;
- s'intéresser aux activités de l'adolescent : assister aux matchs, aux compétitions ; encourager ses passions, ses intérêts ; en parler avec lui ;
- attention : trop de compétitions, trop de pression fatiguent...

les loisirs – ce que les parents peuvent faire

- s'intéresser à ce qu'aime l'adolescent (musique, jeux, sports, films...), lui demander des explications ;
- valoriser la lecture en parlant de ce qu'on lit soi-même (quotidien, magazine, livres, pour son travail...), en expliquant l'intérêt de ces lectures ;
- encourager l'abonnement à la médiathèque – gratuit ou bon marché (emprunt de livres, de disques, de DVD...) ;
- penser à partager des activités avec son enfant adolescent quand il le veut bien : regarder la télévision ensemble de temps en temps pour des émissions choisies ; regarder des vidéos ou des DVD ensemble ; en parler ;
- s'informer auprès de son enfant adolescent sur Internet ; lui demander d'expliquer ce qu'il fait, ce qui l'intéresse, comment il communique.

Comment favoriser le bien-être de mon enfant ? (suite)

La période de l'adolescence



le dialogue et l'écoute – ce que les parents peuvent faire

- accepter qu'il soit plus compliqué de parler à son enfant maintenant qu'il est adolescent ; accepter qu'il rejette l'échange, attitude banale à cet âge ; maintenir le contact malgré tout grâce à des signes d'intérêt fréquents, pour lui, pour ce qu'il fait, pour ce qu'il aime ;
- être attentif à ce que son enfant adolescent dit sur ce qu'il étudie, sur ce qui l'intéresse, sur ce qui lui plaît ;
- expliquer ce que l'on fait dans le cadre de son travail devant l'adolescent (pas nécessairement à lui) ; indiquer les formations suivies par différentes personnes avec lesquelles on travaille ;
- l'emmener sur son lieu de travail si c'est possible ;
- indiquer à son enfant adolescent pourquoi on tient à certaines règles de vie (politesse, respect de soi-même et des autres, respect de l'environnement...), en quoi elles sont importantes, à quelles valeurs elles se réfèrent ;
- rappeler les dangers de l'alcool et du tabac. Préciser que l'usage du cannabis est interdit par la loi et que ses effets ont un retentissement sur les études : diminution de la capacité d'apprendre et de se souvenir ; modification de la perception visuelle, de la vigilance et des réflexes. Il peut entraîner, révéler ou aggraver des troubles psychiques chez les personnes prédisposées. Il augmente la fréquence des cancers du poumon et de la gorge ;
- si cela arrive, rappeler les effets de cette consommation ; recourir si nécessaire aux consultations jeunes consommateurs et au numéro « écoute cannabis » (0811 91 20 20) ; recourir au spécialiste si l'usage devient fréquent ;
- en situation de crise se rappeler que l'adolescent a besoin de trouver de la fermeté et beaucoup d'affection, de savoir que ses parents ont confiance en lui, en son avenir. L'opposition avec les parents aide les adolescents à se construire.

les changements – ce que les parents peuvent faire

Si l'établissement scolaire vous a signalé des problèmes, si vous êtes inquiet du comportement de votre enfant à la maison, s'il a des problèmes de sommeil, d'alimentation, s'il est « souvent malade », parlez-en avec votre médecin.

- être attentif aux changements dans la scolarité et à leurs effets sur l'adolescent : passage d'une classe à l'autre, changement d'amis, changement de professeurs, changement d'établissement, changement de filière ; ces changements peuvent le fragiliser ;
- parler à l'adolescent des changements qui se produisent dans la famille (séparation, déménagement, deuil...), sans lui faire jouer le rôle d'un confident, en préservant sa position d'enfant ; lui indiquer les conséquences que ces changements auront sur sa vie, lui permettre de se préparer quand c'est possible ;

Comment favoriser le bien-être de mon enfant ? (suite)

La période de l'adolescence



Éditions Sicom 2006



- accompagner et valoriser les changements dus à la puberté ; se souvenir que ces changements ne sont pas faciles à vivre ; l'âge du début de la puberté est très variable d'une personne à l'autre, y compris au sein dans la même famille ;
- s'efforcer d'être présent et disponible quand l'adolescent en a besoin.

Accès aux droits

- dans les collèges et les lycées, les élèves peuvent rencontrer une infirmière : elle reçoit les élèves qui le souhaitent. Ils peuvent également rencontrer à leur demande ou à celle de leurs parents un médecin de l'éducation nationale ou un assistant de service social ;
- examen dentaire annuel gratuit jusqu'à 18 ans ;
- les centres de planification familiale.

Pour en savoir plus

- Interservices Parents : 01 44 93 44 93 ;
- www.eduscol.education.fr ;
- www.inpes.sante.fr (de nombreux guides pratiques, comme *La santé vient en bougeant*, *La santé vient en mangeant et en bougeant*, sont téléchargeables sur ce site) ;
- www.mangerbouger.fr ;
- www.filsantejeunes.com (n° vert : 0 800 235 236) ;
- www.drogues.gouv.fr ;
- www.fnepe.org ;
- www.sida-info-service.org (n° vert : 0 800 840 800).

et pour parler avec d'autres parents

- les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) ; pour connaître le correspondant des réseaux dans son département : www.familles.org ;
- les associations familiales : www.unaf.fr.

Comment aider mon enfant à se familiariser avec l'écrit ?

La lecture / école maternelle



Toutes les familles peuvent soutenir et encourager la scolarité de leurs enfants dans la vie de chaque jour : les fiches familiales proposent des pistes pour l'action et visent à faciliter les échanges, ainsi que la recherche d'informations.

Comment soutenir son enfant dans sa scolarité ?

- l'écouter, lui parler, souligner les qualités dont il fait preuve, valoriser le plaisir d'apprendre ;
- encourager chez lui l'effort et la persévérance devant les difficultés ;
- créer avec lui, pour lui, un cadre de vie et de travail ;
- assurer un contact régulier avec les responsables scolaires.

Cette fiche doit être adaptée à la situation de chaque famille et aux besoins de chaque enfant.

L'enfant apprend à lire à l'école. Mais un parent peut favoriser l'intérêt de son enfant pour la lecture dans la vie de tous les jours. Il peut aussi rencontrer l'enseignant pour s'informer des projets de la classe dans ce domaine.

Ce que les parents peuvent faire

- montrer les mots dans l'environnement. Dire à l'enfant ce qu'ils veulent dire. Montrer les affiches, les emballages, les panneaux dans les magasins ;
- aller à la bibliothèque. C'est gratuit ou presque. Toutes les bibliothèques ont une section enfantine et la plupart proposent des activités pour les enfants qui ne savent pas encore lire ;
- encourager l'enfant, même s'il ne sait pas lire, à feuilleter les livres dans les rayons pour enfants ;
- trouver du temps pour la lecture : pourquoi ne pas lire une histoire au moment du coucher ? À d'autres moments ?
- penser à emporter avec soi des livres pour enfants : le temps passé dans la salle d'attente du médecin ou à l'arrêt d'autobus paraîtra plus court si l'on partage la lecture d'un livre ;
- si le français n'est pas la langue d'origine, on peut lire des livres ou raconter des histoires dans sa langue ;
- lire soi-même. Donner l'exemple à l'enfant : montrer qu'on lit.

Comment favoriser l'envie de lire chez l'enfant ? – ce que les parents peuvent faire

- regarder et commenter ensemble les illustrations d'un livre : si l'enfant connaît l'histoire, les illustrations lui permettront de la retrouver. S'il ne la connaît pas, il l'imaginera ;
- suivre les mots avec le doigt quand on lit : cela aidera l'enfant à les identifier ;
- éteindre la télévision, éteindre la radio : il est plus facile pour l'enfant de se concentrer sur une histoire s'il n'est pas distrait ;
- laisser l'enfant faire semblant de lire : les enfants qui ne savent pas encore lire aiment faire semblant de lire en se racontant une histoire ; c'est un excellent début ;
- apprendre à prendre soin des livres : à tenir un livre et à tourner les pages avec délicatesse ;
- laisser l'enfant écouter dix fois, cent fois la même histoire : c'est un excellent entraînement ;

Comment aider mon enfant à se familiariser avec l'écrit ? (suite)

La lecture / école maternelle



Éditions Sicom 2006

- ne pas lire trop longtemps à l'enfant. 10 minutes agréables sont plus efficaces que 30 minutes pénibles ;
- comme cadeau, offrir des livres, des abonnements à des journaux pour enfants.

Exemples d'activités

à la maison

- faire jouer l'enfant avec des jeux d'alphabet ;
- lui demander d'aller chercher un livre ou un journal ou un prospectus précis ;
- lui faire identifier les jours de la semaine dans le magazine de télévision ;
- l'encourager à dessiner ; lui donner du papier et des crayons pour « gribouiller » ;
- composer avec l'enfant la liste des courses ;
- se servir des jouets et des peluches de l'enfant pour animer une histoire que l'on raconte ;
- prendre des photos de son enfant, de ses jouets et des endroits familiers : composer un livre à propos de son enfant ;
- emprunter des jeux éducatifs à la ludothèque et encourager l'enfant à y jouer.

à l'extérieur

- repérer les enseignes des boutiques ;
- envoyer l'enfant chercher certains produits dans les rayons des magasins quand on fait les courses.

Pour en savoir plus

- www.bienlire.education.fr ;
- www.inrp.fr/onl/accueil.htm.

Comment aider mon enfant à apprendre à lire ?

La lecture / vers 6-7 ans



Toutes les familles peuvent soutenir et encourager la scolarité de leurs enfants dans la vie de chaque jour : les fiches familiales proposent des pistes pour l'action et visent à faciliter les échanges, ainsi que la recherche d'informations.

Comment soutenir son enfant dans sa scolarité ?

- l'écouter, lui parler, souligner les qualités dont il fait preuve, valoriser le plaisir d'apprendre
- encourager chez lui l'effort et la persévérance devant les difficultés
- créer avec lui, pour lui, un cadre de vie et de travail
- assurer un contact régulier avec les responsables scolaires

Cette fiche doit être adaptée à la situation de chaque famille et aux besoins de chaque enfant.

C'est le professeur des écoles qui apprend à lire à l'enfant. Au début de chaque année de cours préparatoire (CP), il réunit les parents, explique sa méthode et précise ce qu'il attend d'eux. Mais les parents peuvent favoriser l'apprentissage de la lecture de leurs enfants par leur action de tous les jours.

Comment encourager l'enfant à lire ? - ce que les parents peuvent faire

- lui apprendre à prendre soin des livres : prévoir un endroit où l'enfant peut ranger ses livres. Veiller à ce qu'il tourne bien les pages ;
- montrer les mots dans l'environnement : aider l'enfant à déchiffrer les mots qui l'entourent : sur les emballages, au supermarché, dans l'autobus, dans les journaux, dans les recettes de cuisine ;
- aller à la bibliothèque. C'est gratuit ou presque. Toutes les bibliothèques ont une section enfantine. Beaucoup organisent des animations à l'intention des enfants. Emprunter des livres, des magazines ;
- trouver du temps pour la lecture : lire ou faire lire une histoire à l'enfant tous les soirs. L'encourager à parler de ses lectures et à lire avec ses grands-parents, ses frères et sœurs, ses oncles et tantes ;
- garder le contact avec l'école et s'assurer que l'enfant emprunte régulièrement des livres à l'école ; tâcher de l'écouter lire une dizaine de minutes par jour ;
- si le français n'est pas la langue d'origine, on peut lire des livres, raconter des histoires dans sa langue ;
- lire soi-même. Montrer l'exemple en parlant de ce qu'on lit. Faire savoir à l'enfant que l'on attache de l'importance aux livres.

Comment aider mon enfant à apprendre à lire ? (suite)

La lecture / vers 6-7 ans



Éditions Sicom 2006



Comment aider l'enfant à lire – ce que les parents peuvent faire

- se montrer positif. Féliciter l'enfant pour ses efforts. Lui dire qu'il est normal de faire des erreurs. Apprendre à lire prend du temps ;
- éteindre la télévision, éteindre la radio. L'enfant peut se concentrer plus facilement s'il n'y a pas de distractions ;
- ne pas répondre à sa place s'il bute sur un mot. Le laisser faire des essais avant de donner la réponse. Attention à ne pas le laisser chercher trop longtemps : au besoin, décomposer le mot en plus petites unités pour l'aider ;
- revenir sur la lecture du mot entier, puis de la phrase ;
- redire l'histoire avec d'autres mots pour en fixer le sens ;
- poser des questions : vérifier qu'il comprend bien l'histoire en lui posant des questions. Se servir des illustrations pour raconter ce qui se passe ;
- encourager l'enfant à suivre avec son doigt ;
- le laisser lire ses livres préférés : lire et relire le même livre constitue un bon entraînement ;
- lorsque l'enfant commence à lire, partager la lecture avec lui (chacun un bout de l'histoire) ;
- comme cadeau, penser à abonner l'enfant à un magazine correspondant à son âge ;
- ne pas lire trop longtemps : 10 minutes agréables sont plus efficaces que 30 minutes pénibles.

Exemples d'activités

à la maison

- jouer avec l'enfant en lui donnant une liste d'objets à trouver ;
- lire les étiquettes des produits mis sur la table (fromage, café, chocolat...) ;
- lire les programmes de télévision ; comparer ceux des différentes chaînes ;
- varier : livres pour enfants, magazines, livres de recettes ;
- découvrir le bureau de l'ordinateur s'il y en a un à la maison ; penser à des logiciels de lecture ; des emprunts sont possibles.

Pour en savoir plus

- www.bienlire.education.fr ;
- www.inrp.fr/onl/accueil.htm.

Comment encourager mon enfant à lire ?

La lecture / 7 à 11 ans



Toutes les familles peuvent soutenir et encourager la scolarité de leurs enfants dans la vie de chaque jour : les fiches familiales proposent des pistes pour l'action et visent à faciliter les échanges, ainsi que la recherche d'informations.

Comment soutenir son enfant dans sa scolarité ?

- l'écouter, lui parler, souligner les qualités dont il fait preuve, valoriser le plaisir d'apprendre
- encourager chez lui l'effort et la persévérance devant les difficultés
- créer avec lui, pour lui, un cadre de vie et de travail
- assurer un contact régulier avec les responsables scolaires

Cette fiche doit être adaptée à la situation de chaque famille et aux besoins de chaque enfant.

Comment encourager son enfant à lire – ce que les parents peuvent faire

- prendre soin des livres : confectionner pour l'enfant un endroit où il peut ranger ses livres ;
- aller à la bibliothèque. C'est gratuit ou presque. Emprunter des livres pour l'enfant, mais aussi des CD-ROM et des ouvrages qui traitent de sujets qui l'intéressent (sports, animaux, périodes historiques...) ;
- trouver du temps pour la lecture : fixer un moment pour lire en famille : au retour de l'école ou au moment du coucher. Encourager l'enfant à lire seul, mais ne pas hésiter à lui lire une histoire, même s'il sait lire ;
- ne pas se contenter de lire des livres. Encourager l'enfant à lire des journaux, le magazine de télévision, des bandes dessinées ou des revues. Demander à l'enfant de trouver de l'information dans les pages jaunes, sur Internet, dans les livres de cuisine, etc. ;
- encourager l'enfant à lire à des enfants plus jeunes. L'encourager à lire à d'autres membres de la famille ;
- garder le contact avec l'école : s'assurer que l'enfant emprunte de nouveaux ouvrages et tâcher de fixer un moment régulier d'une dizaine de minutes pour écouter l'enfant lire ;
- si le français n'est pas la langue d'origine, on peut lire des livres, raconter des histoires dans sa langue ;
- lire soi-même : montrer l'exemple en parlant de ce qu'on lit dans le cadre du travail et à la maison ; montrer à l'enfant l'importance de la lecture dans la vie quotidienne.

Comment aider son enfant à lire – ce que les parents peuvent faire

- se montrer positif. Féliciter l'enfant pour ses efforts. Lui dire qu'il est normal de faire des erreurs. Apprendre à lire prend du temps ;
- le laisser chercher avant de lui donner la réponse. Le laisser lire la phrase jusqu'au bout avant de corriger ses erreurs. Ne pas hésiter à lui lire le mot qu'il n'arrive pas à lire. Reprendre s'il le faut une phrase entière avec le ton adapté ;
- le laisser lire ses livres préférés. Il ne faut pas s'inquiéter s'il lit toujours le même genre de livres. Demander au bibliothécaire ou à l'enseignant de suggérer des lectures nouvelles ;

Comment encourager mon enfant à lire ? (suite)

La lecture / 7 à 11 ans



Éditions Sicom 2006

- encourager l'enfant à lire avec le ton ; cela l'aidera à mieux lire ;
- poser des questions au sujet de l'histoire. « Qu'est-ce que tu aurais fait si tu avais été à la place de... ? Est-ce que ce livre te rappelle quelque chose qui t'est arrivé ? Peux-tu deviner ce qui va se passer ? » ;
- comme cadeau offrir un livre, un abonnement à un magazine ;
- se servir en famille du dictionnaire. Acheter un petit dictionnaire et l'utiliser avec l'enfant pour vérifier le sens des mots nouveaux.

Exemples d'activités

à la maison

- demander à l'enfant de lire à un enfant plus jeune ;
- lui demander de lire la recette de cuisine ;
- demander à l'enfant de dicter des phrases ;
- lui faire lire le mode d'emploi des derniers jeux ;
- l'encourager à lire des articles sur des sujets d'actualité ;
- l'inciter à consulter le programme de télévision ;
- écrire des cartes postales lorsqu'on est en vacances ;
- écrire aux grands-parents ou à d'autres membres de la famille s'ils sont loin.

Pour en savoir plus

- www.bienlire.education.fr ;
- www.inrp.fr/onl/accueil.htm.

Des difficultés ? En parler à l'enseignant, au directeur ; leur demander conseil.

Il existe des associations de parents dont les enfants rencontrent des difficultés pour lire.

Qu'est-ce que mon enfant va faire plus tard ?

Jusqu'à 11-12 ans



Toutes les familles peuvent soutenir et encourager la scolarité de leurs enfants dans la vie de chaque jour : les fiches familiales proposent des pistes pour l'action et visent à faciliter les échanges, ainsi que la recherche d'informations.

Comment soutenir son enfant dans sa scolarité ?

- l'écouter, lui parler, souligner les qualités dont il fait preuve, valoriser le plaisir d'apprendre
- encourager chez lui l'effort et la persévérance devant les difficultés
- créer avec lui, pour lui, un cadre de vie et de travail
- assurer un contact régulier avec les responsables scolaires

Cette fiche doit être adaptée à la situation de chaque famille et aux besoins de chaque enfant.

- identifier et nommer avec les enfants les métiers qui les entourent : l'enseignant, le directeur d'école, le médecin, le dentiste, le commerçant, le conducteur de bus, le postier, le plombier, les métiers de l'hygiène et de l'entretien, la caissière, le chef de rayon au supermarché, les métiers dans les associations...

L'avenir des enfants est une préoccupation des parents. Le choix de leur futur métier y tient une place importante.

Dès l'école élémentaire les familles peuvent encourager les enfants à mieux connaître différents métiers susceptibles de les intéresser et créer des occasions où ils peuvent se projeter dans l'avenir. Cela les aide à grandir. Bien sûr, ils changeront probablement de nombreuses fois d'avis...

Six raisons pour lesquelles la question du futur métier des enfants est difficile pour tous les parents

- les parents veulent que leurs enfants réussissent et qu'ils soient heureux ; comme ils y attachent beaucoup d'importance, il leur est parfois difficile d'aborder la question sereinement, à l'avance, de façon progressive ;
- il y a toujours pour un parent le risque de trop « pousser » son enfant, mais aussi le risque de ne pas assez l'encourager et le soutenir ;
- on connaissait autrefois assez précisément les différents métiers. Aujourd'hui beaucoup de métiers sont difficiles à comprendre et à expliquer ;
- prévoir ce que sera l'emploi quand les enfants seront grands est difficile ;
- les parents s'inquiètent du coût des études : beaucoup de formations dans les établissements publics sont gratuites ou peu chères ; des aides peuvent être apportées ; il existe des bourses ;
- l'école pose tôt la question du métier, du « projet professionnel » : les décisions à prendre sont parfois angoissantes.

Pistes pour l'action – ce qu'un parent peut faire

- expliquer son activité professionnelle (présente ou passée) à ses enfants : « je travaille à tel endroit, avec telle responsabilité » ; « j'utilise telle machine pour obtenir tel résultat » ; « avant, j'avais telle ou telle activité » ;
- faire visiter si c'est possible son lieu de travail à ses enfants et leur faire rencontrer ses collègues de travail ;

Qu'est-ce que mon enfant va faire plus tard ? (suite)

Jusqu'à 11-12 ans



Éditions Sicom 2006

- analyser les activités : celles que l'enfant voit (faire le cours, soigner, vendre, réparer...) et celles qu'il ne voit pas (corriger, préparer, organiser...) ; énumérer les qualités nécessaires pour exercer le métier (sens de l'organisation, tenue, politesse, rapidité d'exécution...) ;
- montrer l'intérêt des différents métiers et leur importance pour la bonne marche de la société ;
- encourager les enfants à poser des questions aux membres de la famille, aux voisins ou aux amis sur leurs activités professionnelles présentes ou passées ;
- développer l'intérêt pour les métiers dans le cadre des associations de parents d'élèves, dans les diverses associations : encourager les enfants à avoir des entretiens sur les avantages, inconvénients, intérêts, qualités nécessaires, formation... ;
- repérer les forums des métiers, les salons ; s'y rendre avec les enfants, avec d'autres parents ;
- utiliser certaines émissions de télévision comme bases de discussion en famille sur les métiers ;
- écouter son enfant, valoriser ses projets ;
- les projets des enfants peuvent évoluer dans le temps, se modifier, se préciser... À 4 ans il veut être pompier, à 6 ans journaliste ou policier, demain il sera... Il faut accompagner ces projets et accepter ces changements.

Pour en savoir plus

- se rendre au centre d'information et d'orientation (CIO) proche de chez soi : www.education.gouv.fr/orient/lieuxorient.htm ;
- consulter le site de l'ONISEP : www.onisep.fr.



Qu'est-ce mon enfant va faire plus tard ?

L'orientation : les années collège et les années lycée

Toutes les familles peuvent soutenir et encourager la scolarité de leurs enfants dans la vie de chaque jour : les fiches familiales proposent des pistes pour l'action et visent à faciliter les échanges, ainsi que la recherche d'informations.

Comment soutenir son enfant dans sa scolarité ?

- l'écouter, lui parler, souligner les qualités dont il fait preuve, valoriser le plaisir d'apprendre
- encourager chez lui l'effort et la persévérance devant les difficultés
- créer avec lui, pour lui, un cadre de vie et de travail
- assurer un contact régulier avec les responsables scolaires

Cette fiche doit être adaptée à la situation de chaque famille et aux besoins de chaque enfant.

Qu'est-ce que l'orientation ?

C'est l'ajustement entre les goûts et aptitudes de l'enfant, le choix d'un métier ou d'un secteur d'activités (ce qu'il a envie de faire plus tard) et une formation pour s'y préparer (Quelle filière ? Quel établissement ?...).

Sept raisons pour lesquelles la question de l'orientation des enfants est difficile pour tous les parents

- les parents veulent que leurs enfants réussissent et qu'ils soient heureux. Comme ils y attachent beaucoup d'importance à la question, il leur est parfois difficile d'aborder la question de l'orientation sereinement, à l'avance, de façon progressive ;
- il y a toujours pour un parent le risque de trop « pousser » son enfant, mais aussi le risque de ne pas assez l'encourager et le soutenir ;
- on connaissait autrefois assez précisément les différents métiers. Beaucoup de métiers aujourd'hui sont abstraits, difficiles à comprendre et à expliquer ;
- prévoir ce que seront les besoins de la société pour les différents métiers est difficile et le marché de l'emploi est incertain : or il faut pourtant faire des choix qui engagent ;
- les parents s'inquiètent du coût des études : beaucoup de formations dans les établissements publics sont gratuites ou peu chères ; des aides peuvent être apportées ; il existe des bourses ;
- l'école pose tôt la question du métier, « le projet professionnel » : les décisions à prendre constituent un pari sur l'avenir, une prise de risque ;
- il arrive que les formations soient difficiles à comprendre : quelle est, par exemple, la différence entre l'électronique et l'électrotechnique ? Entre une série L et une série ES ?

Qu'est-ce que mon enfant va faire plus tard ? (suite)

L'orientation : les années collège et les années lycée

Pistes pour l'action – ce qu'un parent peut faire

la préparation des choix

- penser à ranger dans un endroit précis les bulletins scolaires de l'enfant et tous les documents utiles pour comprendre sa scolarité ;
- écouter son enfant, ses rêves, ses envies ; tout peut changer très vite ;
- prendre en compte d'éventuels problèmes de santé qui peuvent constituer un obstacle à l'exercice d'un métier : le médecin de l'éducation nationale peut apporter les informations nécessaires ;
- encourager son enfant à prendre des informations auprès du professeur principal ; au centre de documentation et d'information (CDI) de son collège ou de son lycée et du professeur documentaliste ; auprès du conseiller principal d'éducation (CPE) ; auprès du conseiller d'orientation-psychologue (COP) ; au centre d'information et d'orientation (CIO) ; dans les salons et les forums des métiers ;
- partager son expérience avec d'autres parents : associations de parents d'élèves, associations d'accompagnement à la scolarité, réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents... ; ne pas hésiter à prendre beaucoup d'avis ;
- encourager son enfant à faire des stages de connaissance du monde du travail.

l'année des choix

- identifier les étapes à ne pas manquer dans l'orientation dans le courant de l'année (avec le professeur principal, avec les responsables du collège et du lycée, avec les associations de parents d'élèves...) ;
- rencontrer le professeur principal et demander des informations et des conseils sur les formations et les voies possibles ; ne pas hésiter à se renseigner auprès d'un professeur avec lequel on entretient de bonnes relations ;
- rencontrer le conseiller d'orientation-psychologue dans l'établissement de l'enfant ou au centre d'information et d'orientation ;
- encourager son enfant à dire ce qu'il a envie de faire (choix de langue, choix d'option, choix de formation) ;
- analyser les méthodes de travail de son enfant ; essayer de comprendre ce qui peut le bloquer dans certaines situations et ce qui peut l'aider ;
- examiner les propositions d'orientation faites par l'école : elles se fondent notamment sur une analyse des résultats scolaires de l'enfant. Ne pas hésiter à demander des explications et à en donner quand on pense que certaines particularités de l'enfant (goûts, intérêts, projets) ne sont pas suffisamment prises en compte ;
- si le projet personnel de l'enfant s'y prête, penser à l'apprentissage (il faut alors trouver un employeur) qui permet d'obtenir des diplômes de tous niveaux, jusqu'à celui d'ingénieur.



Qu'est-ce que mon enfant va faire plus tard ? (suite)

L'orientation : les années collège et les années lycée



Éditions Sicom 2006

après l'orientation

- utiliser les recours en cas de désaccord avec les propositions qui sont faites pour l'enfant ;
- si l'enfant est déçu : lui rappeler qu'il existe des passerelles ; les examiner avec lui ; le soutenir, tâcher de trouver avec lui les moyens de réaliser son projet ou un projet approchant ;
- rappeler qu'on peut accéder au baccalauréat par des voies différentes (générale, technologique, professionnelle) ; l'important est d'apprendre, de progresser, de développer des méthodes, même si la voie dans laquelle on se trouve ne correspond pas à son choix du moment ;
- peser les avantages et les inconvénients de chaque décision : faire deux secondes professionnelles d'affilée dans des voies différentes n'aide pas à avoir un diplôme ; des ajustements seront possibles après le diplôme. Redoubler la classe de seconde n'est pas toujours profitable.

Pour en savoir plus

- se rendre au centre d'information et d'orientation (CIO) proche de chez soi : www.education.gouv.fr/orient/lieuxorient.htm ;
- consulter le site de l'ONISEP : www.onisep.fr ;
- consulter le site du CIDJ : www.cidj.com ;
- consulter les logiciels concernant l'orientation (au CDI, au CIO...).



Éditions Sicom 2006

Groupe d'élaboration

le comité national de pilotage de l'accompagnement à la scolarité

CCMSA (Karine Nouvel-Grignon), CNAF (Jean-Marc Bedon), DESCO (Laurent Brisset, Frédérique Lefèvre), DGAS (Béatrice Fabius), DIF (Laurence Lévy-Delpla), DIV (Yves Goepfert), DPM (Bruno Morin, Isabelle Wang), FASILD (Élise Charbonnel).

Élargi à l'AFEV (Eunice Mangado), la FCPE (Françoise Mougin, Dominique Padro), la FNEPE (Salim Didane), l'UNAF (France Picard, Barthélemy Trimaglio), l'UNAPEL (Béatrice Barraud).

Avec les conseils de l'INPES et de l'ONISEP.

Coordination : DIF.

Remerciements

M. Ali-Rachedi, Mme Belhadj, M. Frédérick, association Nahda ; Mme Ballereau, inspectrice de l'éducation nationale ; Mme Bazille, association « Apprendre et réussir » ; M. Benhamida, responsable d'une maison de quartier ; Mme Bernon, UDAF de Paris ; Mme Bertrand, UNADMR ; Mme Bona-Chobert, responsable d'unités territoriales d'action sociale, Conseil général de la Côte d'or ; Mme Bonnefond, école des parents et des éducateurs de la Loire ; Mme Bourgeois, responsable, Mme Bouslif, M. Aït Hamou, M. Diahounou Kpodzro, centre social Belliard ; M. Chaïb, délégué régional du FASILD ; Mme Chaïb, sociologue ; Mme Cordin, associations familiales catholiques ; M. Delon ; Mme Gabillaud, familles rurales ; Mme Imloul, DIF ; Mme Isoré, école des parents et des éducateurs de la Moselle ; Mme Lesieur, école des parents et des éducateurs du Calvados ; Professeur Marcelli, Docteur Tedo, conseil scientifique de la FNEPE ; Mme Macé, école des parents et des éducateurs de la Moselle ; Mme Masure, confédération syndicale des familles ; Mme N'da Konan, UNAF ; Mme Padiolleau, Mme Sieussecq, responsables d'un pôle local, AFEV ; M. Rossetto, principal de collège ; Mme Terrier, UDAF de Strasbourg ; Mme Vivant, ligue de l'enseignement.

Ce document a été réalisé à l'initiative du ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, du ministère de la santé et des solidarités, du ministère délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille.

2006